



Numéro 44

SOMMAIRE DU N° 44

- 2 La vie de la Mutuelle
- Editorial
- 4 Les Assemblées Générales
- 8 Les activités à venir
- 8 Sorties du Drapeau
- 11 Carnet familial
- 12 Echos et nouvelles
- 15 Récits des Anciens
- 19 Annonces internet
- 20 Chant de la Légion Etrangère
- 21 Code d'honneur de l'Ancien

légionnaire

LA VIE DE L'AMICALE

RÉUNIONS:

Les réunions de l'Amicale sont mensuelles sauf en juillet et en août.

Elles ont lieu en principe tous les 3ème samedi du mois, mais le Secrétaire Général vous fera savoir par courrier à chaque fois, la date et l'horaire de la réunion.

A l'issue, un repas non obligatoire, est pris par les participants qui veulent ainsi prolonger le contact amical. Le prix du repas est d'environ 130 francs.

Le Siège Social de l'Amicale est fixé au Siège de la Fédération des Sociétés d'Anciens de la Légion de la Légion Étrangère: 15, avenue de la Motte Picquet -75007 PARIS.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Colonel Pierre JALUZOT Président d'honneur

Benoît GUIFFRAY Président

Bruno ROUX DE BEZIEUX 1^{er} Vice-président 2^{ème} Vice-président Sauveur AGOSTA Daniel SALVAN Secrétaire général Michel NAIL Secrétaire adjoint Alain MOINARD Trésorier général Alfred BERGER Porte-Drapeau

Porte-Drapeau adjoint Jean-Pierre BENARD

Eric AGULLO Membre **Denis BOVE** Membre François DECHELETTE Membre André MATZNEFF Membre Dieter RODER Membre

Pierre SARDIN Membre **Hubert TOURRET** Membre



Pour une inscription nouvelle:

Votre chèque de cotisation ou de don est à libeller à l'ordre de "La Légion" A.A.L.E.P. et à adresser à Monsieur le Trésorier de l'A.A.L.E.P. - 15 avenue de La Motte Picquet - 75007 PARIS qui vous enverra ou vous remettra à la prochaîne réunion, votre carte d'adhérent.

Lettre de " la Légion " Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris 15, avenue de la Motte-Picquet 75007 Paris

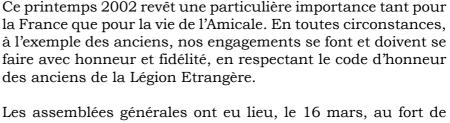
Fabrication : photocopies réalisées par des membres de la Légion A.A.L.E.P., 15 avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris

Date du dépôt légal : à la parution Numéro I.S.S.N.: en cours d'attribution



Numéro 44

EDITORIAL



Les assemblées générales ont eu lieu, le 16 mars, au fort de Nogent, avec une très bonne participation ; comme toujours, nos membres ont fait preuve d'enthousiasme et d'un bel élan de participation.



La commémoration du 139ème anniversaire du combat de Camerone, le 26 avril, a eu un éclat particulier, sous la présidence du général de Lapresle, gouverneur des Invalides, et du général Rideau, président de la FSALE, en présence des généraux Coullon, Gilbert et Jacob, tous anciens chefs de corps à la Légion Etrangère ainsi que du général Combette, président de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Plusieurs amicales de l'Île de France étaient présentes notamment celle du Val d'Oise. Nous avons vécu à cette occasion des moments d'intenses émotions, notamment en remontant les Champs Elysées vers l'Arc de Triomphe qui abrite la tombe du Soldat inconnu, en y déposant une gerbe et en ranimant la Flamme si fragile, symbole de tous les sacrifices. En ces instants, le temps a suspendu son cours, les souvenirs ont fait irruption et l'on s'est pris à se remémorer au nom de nos anciens ces quelques vers du capitaine de Borelli:

Soldats qui reposez sur la terre lointaine, Et dont le sang donné me laisse des remords, Dites vous simplement : "c'est notre capitaine Qui se souvient de nous... et qui compte ses Morts".

Pour toutes ces activités, le Colonel Jaluzot, notre président d'honneur, n'a pu être à nos côtés, retenu chez lui sur ordre de la faculté mais nous n'avons pas manqué de l'associer à toutes nos manifestations, au moins en pensant à lui. Bon rétablissement, mon Colonel.

Vive "la Légion".

Le Président.

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.

Numéro 44

ASSEMBLEES GENERALES

C'est le 16 mars 2002 au fort de Nogent que s'est déroulé l'assemblée générale extraordinaire pour procéder à la dissolution de "la Légion AMALEP", Amicale Mutualiste des Anciens de la Légion Etrangère de Paris. Elle a été suivie de la première assemblée générale de "La Légion AALEP", Amicale des Anciens de la Légion etrangère de Paris.

Voici le compte rendu de ces deux assemblées. Après la photo de famille sous un beau soleil, déjeuner de tradition au mess du fort.

Paris, le 21 mars 2002

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE

« la Légion » AMICALE MUTUALISTE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERRE.

Le samedi 16 mars 2002, à 10 h 30, les membres de «la Légion» *Amicale Mutualiste des Anciens de la Légion Etrangère («la Légion » A.M.A.L.E.P.)* se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans les locaux du Détachement de la Légion Etrangère de Paris, au fort de Nogent à Fontenay-sous-Bois pour procéder à la dissolution de « la Légion » A.M.A.L.E.P.

- 1) « la Légion » A.M.A.L.E.P. compte 163 membres participants et honoraires (sympathisants) à jour de leurs cotisations ; sont présents : 67 ; sont représentés 44 soit 131 votants. La majorité requise étant atteinte, l'assemblée extraordinaire peut délibérer valablement.
- 2) En préambule, le président Benoît Guiffray rappel les onze noms de membres de l'Amicale décédés depuis la dernière assemblée générale et fait observer une minute de silence à leur mémoire puis donne lecture du rapport moral pour l'année écoulée.
- « En 2001, l'Amicale a rempli tous ses objectifs, malgré le décès brutal de son président en août dernier ; « la Légion » a même développé ses actions, notamment en direction des anciens légionnaires récemment rendus à la vie civile et des autres amicales d'Île de France. Cela, grâce au dévouement de tous et en particulier du colonel Jaluzot, le président d'honneur, de Daniel Salvan, le secrétaire général, de Sauveur Agosta, le trésorier général, d'André Matzneff, le rédacteur en chef du Trait d'Union, de Bruno Roux de Bézieux le vice-président, d'Alfred Berger et de Jean-Pierre Bénard les portes drapeau et des autres membres du conseil d'administration. Grâce aussi à l'aide de la FSALE et de son président le général Rideau.

La soirée de Noël a connu un vif succès ; nous ferons en sorte de la renouveler cette année. Deux de nos membres ont été fait officiers de la Légion d'Honneur cette année et deux ont reçu la Médaille Militaire.

Les rapports avec la Fédération sont excellents ; elle nous apporte un soutien matériel très appréciable et nous aide efficacement à résoudre les problèmes. Il en est de même avec la Mairie de Paris qui a accordé à l'Amicale une subvention de huit mille francs cette année, comme les années précédentes ; des rapports viennent d'être initiés avec la Mairie du 7ème arrondissement.

Un numéros du Trait d'Union 75 a été publié chaque semestre ainsi que deux numéros spéciaux. Nous devons souligner à cette occasion le rôle éminent de Jean Michel Lasaygues qui en réalise bénévolement la mise en page et qui, par ailleurs, a ouvert depuis juillet dernier et fait vivre sur Internet le site de l'Amicale « http://amalep.free.fr ». Nous lui devons une grande reconnaissance et nous l'en remercions.

L'Amicale n'a pas manqué de faire savoir aux dirigeants politiques sa très ferme opposition à la date du 19 mars pour commémorer chaque année le souvenir de la guerre d'Algérie. Elle est déshonorante pour la France car elle marque le début des massacres par le



Numéro 44

Page 5

FLN de milliers de Harkis et de « Pieds Noirs » dont des descendants de légionnaires, sans parler des légionnaires tués après le cessez le feu.

La dissolution de l'Amicale Mutualiste n'est pour nous qu'une formalité rendue nécessaire par le nouveau code de la mutualité : « la Légion » AMALEP va disparaître pour céder la place à la Légion AALEP, sous la forme d'association loi de 1901. Mais, « la Légion » est plus vivante que jamais et maintient ses objectifs, dans l'honneur et la fidélité ».

- **3**) M. Daniel Salvan secrétaire général lit ensuite le rapport d'activité pour l'année écoulée ; il est adopté à l'unanimité et sera publié dans le Trait d'Union 75 du premier semestre 2002.
- **4**) M. Sauveur Agosta, trésorier général de l'Amicale donne lecture du bilan financier et monsieur Robert Poinard, commissaire aux comptes lit son rapport sur ce bilan qui est approuvé à l'unanimité.

5) l'assemblée générale extraordinaire passe au vote des décisions à prendre :

- dissolution de « la Légion A.M.A.L.E.P. à l'unanimité ;
- **désignation** de M. Robert Poinard, responsable de l'organe liquidateur de « la Légion » AMALEP, à l'unanimité ;
- **dévolution** de l'actif financier à la Mutuelle Nationale Militaire dont le siège social est 231 boulevard Saint Germain, 75007 Paris, adresse postale 00458 Armées, à l'unanimité :
- **conservation** des archives et du stock par l'association « la Légion » AALEP, décision prise à l'unanimité ;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.

Paris le 20 mars 2002

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE de "La Légion"A.A.L.E.P.du samedi 16 mars 2002 au Fort de Nogent

Le samedi 16 mars 2002, s'est tenue au Fort de Nogent, l'assemblée générale de "La Légion" Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris. Le nombre de membres actifs présents est de 67, celui des membres actifs représentés, de 44; ce total de 111 est supérieur à la moitié des membres actifs à jour de leurs cotisations et en droit de voter. Le quorum est atteint. La réunion débute à 11 h 00.

Ordre du jour :

- Mot du Président
- Présentation des statuts et règlement
- Présentation du conseil d'administration et approbation
- Election du commissaire aux comptes
- Budget prévisionnel 2002
- Bilan d'activités
 - Projets pour l'année en cours
- Questions diverses

Mot du Président :

Le Président rend compte à l'assemblée de l'accueil des anciens membres de l'association Camerone, mise en sommeil dernièrement et de nombreux jeunes qui nous ont rejoints dernièrement où qui vont le faire et rappelle la nécessité de remplir la fiche d'adhésion, ainsi que de venir prendre contact avec le bureau un vendredi après-midi au siège social de la "La Légion" AALE de Paris.

Présentation des statuts et règlements :

Les statuts en cours ont été inspirés des anciens. Ils ne peuvent plus être modifiés avant

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Numéro 44

2003 / 2004. On prendra compte le moment venu d'observations éventuelles pour les revoir ainsi que le règlement.

Présentation du conseil d'administration et approbation :

Le conseil d'administration est détaillé aux membres présents.

- **Président d'honneur :** Colonel (h) **Pierre Jaluzot** ; dont la présence a été empêchée, par l'hospitalisation de son épouse, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.
 - Président : Benoît Guiffray.
 - 1er vice-président : Bruno Roux de Bézieux ;
 - 2ème vice-président : Sauveur Agosta ;
 - Secrétaire général : Daniel Salvan ;
 - Secrétaire-adjoint : Michel Nail ;
 - Trésorier général : Alain Moinard ;
 - Porte-drapeau: Alfred Berger;
 - Porte-drapeau adjoint : Jean-Pierre Bénard ;
 - Membre : Eric Agullo ;
 - Membre: Denis Bove;
 - Membre : François Déchelette
 - Membre : André Matzneff ;
 - Membre: Dieter Roder;
 - Membre: Pierre Sardin;
 - Membre: Hubert Touret;

Le conseil d'administration est approuvé à l'unanimité des voix.

Election du commissaire aux comptes :

Le président présente M. **Robert Poinard**, qu'il propose au poste de commissaire aux comptes. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2002 :

M.**Sauveur Agosta** lit le budget prévisionnel 2002. Voir annexe.

Activités de début d'année;

- mardi 01/01/02 activation de l'AALEP
- mardi 08/01/02 décès et obsèques de **Norbert Le Gall**, église d'Ormesson
- même jour à 18 h 30, ravivage de la flamme (souvenir français, pour anciens de Corée)
- samedi 12/01/02 réunion, dîner et galette de l'amicale (nouvelle gare)
- samedi 19/01/02 décès et obsèques de **Martin Poropano**, église St Symphorien (Versailles)
- vendredi 08/02/02 conseils d'administration, extraordinaire AMALEP, normal AALEP.
- •samedi 16/02/02- réunion et dîner de l'amicale (La Tour Maubourg)
- •dimanche 10/03/02 ravivage de la flamme, AALEP et AOLE (178° anniversaire de la création de la Légion Etrangère)

Projets pour l'année en cours :

1) Activités courantes:

- Permanences du vendredi après-midi au siège de l'amicale (sauf en juillet et août) enregistrement des inscriptions, suivi social, préparation des activités, contacts divers, réunions du bureau et du conseil d'administration etc. ;
- Développement des relations avec les autres amicales d'Île de France, participation à leurs activités et à leurs cérémonies le cas échéant ;
- Participation aux cérémonies de commémoration, aux obsèques d'anciens légionnaires membres ou non de l'amicale lorsque nous sommes informés de leur décès ;
- Organisation et participation aux cérémonies du souvenir à la charge de l'amicale sur Paris chaque année : anniversaires, de la création de la Légion Etrangère le 10 mars, du Combat de Camerone, célébré à Paris cette année le 27 avril, fête de la fourragère du RMLE le 14 septembre à l'arc de triomphe (l'Amicale du RMLE ne pouvant plus s'en charger)
- Assurer le suivi et les visites aux anciens légionnaires pensionnés des invalides, à nos membres hospitalisés et à ceux en difficulté (certains ont plus de 90 ans)
 - Maintien d'une réunion et d'un repas mensuel sauf en juillet et août (plus de cinquante





Numéro 44

présents au repas de février)

- 2) Organiser un méchoui le 15 juin 2002 à Moussy (et non le 22 comme cela a pu être dit au cours de l'assemblée générale) ; y seront conviées la FSALE et les amicales d'Île de France, ainsi qu'une soirée de Noël en décembre.
- **3) Publier « le trait d'union »** (gratuit, y compris pour le port) chaque semestre ainsi que deux ou trois numéros spéciaux ; nous comptons y développer les récits d'anciens, les hauts faits peu connus de la Légion Etrangère et des biographies de légionnaires qui se sont illustrés.
- 4) Faire vivre le site internet de l'amicale créé et tenu à jour bénévolement par l'un de nos sympathisants, Jean Michel Lasaygues à qui nous rendons hommage car pour ces deux dernières activités, site et « trait d'union », il en est la cheville ouvrière avec André Matzneff et Sauveur Agosta auxquels nous adressons nos très vifs remerciements. Par ailleurs il nous faut alimenter toutes les rubriques, aussi vous êtes tous sollicités pour nous apporter vos souvenirs, des documents et des récits.
- **5) Acquérir un ordinateur** avec imprimante et scanner pour le trésorier ; il sera utilisé à tenir la comptabilité, réaliser une partie du trait d'union et ouvrir une boite aux lettres sur internet ; coût entre 1.600 et 1.800 euros (11.000 à 12.000 francs)
- **6) Faire confectionner un nouveau drapeau**, celui de l'AMALEP est déchiré et en trop mauvais état pour servir encore longtemps ou être réparé ; coût, 1.100 à 1.500 euros (7 à 10.000 francs). Il sera financé par une souscription auprès des membres de l'Amicale. Il sera béni et remis au porte drapeau à Camerone 2003. Vous pouvez envoyer vos dons dès à présent en mettant au dos du chèque « souscription pour le drapeau »

La cotisation minimum reste fixée à **11 euros (72,16 francs)**, ceux qui le peuvent, complètent leur participation active par un don.

En effet, il est tout à fait évident que, sans les dons et la subvention que nous accorde la Mairie de Paris que je remercie une fois de plus, nous ne pourrions mener à bien nos activités sociales. Du fond du cœur, que tous soient remerciés de leur générosité qui atteste que la solidarité légionnaire n'est pas un mythe mais une réalité qui se manifeste tous les jours.

Questions diverses:

Aucune.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 12 h 15.



LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Numéro 44

LES ACTIVITES A VENIR

De juin à décembre 2002 (attention deux changements de dates en mai et juin)

Samedi 25 mai (au lieu du 18 mai), réunion et repas mensuel à 19h., à la Nouvelle Gare, confirmation sera envoyée à chaque membre.

Mardi 11 juin, cérémonies commémoratives du 60^{ème} anniversaire des combats de Bir Hakeim; **9.30h**. dépôt de gerbe devant la plaque dédiée à la mémoire des combattants de Bir Hakeim; **10h**. prise d'armes dans la cour d'honneur des Invalides; 11h. messe à Saint Louis des Invalides; **18.20h**. ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, mise en place terminée **17.30**)

Samedi 15 juin (au lieu du 22 juin), méchoui à Moussy auquel la FSALE et les amicales de l'Île de France seront conviées.

Dimanche 14 juillet, des cartes pour assister à la revue du 14 juillet pourront être retirées auprès de Daniel Salvan, secrétaire général.

Samedi 14 septembre, **18.30**, fête de la fourragère du RMLE (3ème REI), ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, avec la participation des amicales de l'Île de France.

Samedi 21 septembre, réunion et repas mensuel, le lieu et l'heure seront précisés ultérieurement.

Samedi 19 octobre, réunion et repas mensuel, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

Samedi 16 novembre, réunion et repas mensuel, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

Samedi 14 décembre, soirée de Noël, le lieu et l'heure seront communiqués ultérieurement.

LES SORTIES DU PORTE-DRAPEAU

Sorties du drapeau et faits marquants pour l'Amicale 2001

Samedi 6 janvier Ravivage de la flamme (A.M.A.L.E.P.)

Lundi 15 janvier Inauguration de l'esplanade Max Guedy, compagnon de la libération F.F.L. par le

maire de Paris J. Tibéri.

Samedi 20 janvier Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

Dimanche 4 février 11 h 00 : Messe U.N.C. à Saint-Louis des Invalides

18 h 30 : Ravivage de la flamme

Vendredi 16 février Conseil d'administration

Samedi 17 février Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

Samedi 10 mars Ravivage de la flamme, anniversaire de la création de la Légion Etrangère

Samedi 31 mars Assemblée générale et déjeuner de l'Amicale au fort de Nogent

Lundi 16 avril Décès et obsèques de Gilbert Hospital, en l'église de l'Immaculée Conception, à

Paris 12^{ème}.



Page 9

Numéro 44

Samedi 21 avril Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

Lundi 30 avril 11 h 00 : Messe de l'A.M.A.L.E.P. à Saint-Louis des Invalides

11 h 30 : Cérémonie à la plaque commémorative de Camerone

18 h 30 : Ravivage de la flamme.

Vendredi 4 mai Décès et obsèques de François Burg, à Saint-Louis des Invalides

Samedi 15 mai Décès de Janos Tabor, à Puyloubier

Samedi 19 mai - Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

- Obsèques de Madame Renée Euvrard, compagne du Colonel Valérien

Ignatovitch (er), en l'église Saint-Louis de Port-Marly

Lundi 28 mai Prise d'armes et dépôt de gerbes au bas-relief commémorant les combats de

Narvik, place de Narvik, à Paris 8ème.

Mardi 12 juin Obsèques du Capitaine Antonio Ysquierdo, à l'église du Val de Grâce

Samedi 23 juin Méchoui à Moussy

Du mercredi 27 juin au dimanche 1er juillet

Congrès de la F.S.A.L.E. à Aix-en-Provence, Colonel (er) Alain Guyot,

Lieutenant-colonel (h) Benoît Guiffray, Daniel Salvan.

Jeudi 26 juillet Visite aux anciens légionnaires à l'hôtel des Invalides.

Mercredi 8 août Obsèques de Yves de Galzain, en l'église Notre-Dame de Versailles

Vendredi 24 août Ravivage de la flamme (fils de tués)

Samedi 25 août Cérémonies de la libération de Paris, à la porte d'Orléans et l'hôtel de ville.

Lundi 27 août Décès du Colonel Alain Guyot

Mercredi 29 août Décès de Jacques Braghieri

Jeudi 30 août Obsèques du Colonel Alain Guyot, à Guingamp, en présence de délégations de

l'A.M.A.L.E.P. et d'amicales régionales

Lundi 3 septembre Obsèques de Jacques Braghieri, en l'église de l'Immaculée Conception, à Paris 12^{ème}.

Vendredi 7 septembre Conseil d'administration, le Lieutenant-colonel (h) Benoît Guiffray est élu

Président de l'A.M.A.L.E.P.

Samedi 15 septembre Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

Samedi 13 octobre Messe en souvenir du Colonel (er) Alain Guyot et de Jacques Braghieri, en la

chapelle de l'école militaire

Mercredi 17 octobre Déclaration à la Préfecture de "La Légion" A.A.L.E. de Paris.

Samedi 20 octobre Réunion et dîner de l'Amicale (Nouvelle Gare)

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Numéro 44

Samedi 30 octobre Obsèques de Robert Wal en l'église Sainte-Marie des Batignolles à Paris 17ème.

Dimanche 11 novembre Veillée et ravivage de la flamme.

Vendredi 16 novembre Conseil d'administration A.M.A.L.E.P. et assemblée générale intitiale de

l'A.A.L.E.P.

Samedi 17 novembre Réunion et dîner de l'Amicale (La Gueuse)

Lundi 10 décembre Dépôt des statuts et réglements de l'A.A.L.E.P. à la Préfecture

Jeudi 13 décembre Courrier aux députés dénonçant le 19 mars comme journée nationale.

Samedi 15 décembre Réunion et repas de Noël de l'Amicale (F.F.L.)

ANNEE 2002

Mardi 1er **janvier** Dissolution de l'A.M.A.L.E.P. et activation de l'A.A.L.E.P.

Mardi 8 janvier - Obsèques de Norbert Le Gall à l'église d'Ormesson

- Ravivage de la flamme (souvenir français pour les anciens de Corée)

Samedi 12 janvier Réunion et dîner de l'Amicale et galette des rois (Nouvelle gare)

Samedi 19 janvier Obsèques de Martin Poropano en l'église Saint-Symphorien de Versailles

Vendredi 8 février Conseil d'administration extraordinaire l'A.M.A.L.E.P. et Conseil

d'administration de l'A.A.L.E.P.

Samedi 16 février Réunion et dîner de l'Amicale (La tour Maubourg)

Dimanche 10 mars Ravivage de la flamme A.A.L.E. de Paris et A.O.L.E. 178ème anniversaire de

la création de la Légion Etrangère.

Samedi 16 mars Assemblées générales A.M.A.L.E.P. et A.A.L.E.P. suivies du déjeuner au fort

de Nogent.

Vendredi 19 avril Camerone au fort de Nogent

Samedi 27 avril Célébration de Camerone par l'A.A.L.E.P. et par la délégation de la F.S.A.L.E.

Et le vendredi après-midi, toutes les semaines sauf exception et au mois de juillet et août, nous tenons permanence de 14 h à 17 heures.

Faites lire

"LE TRAIT D'UNION 75"

des camarades y trouveront des renseigements, des avis, des nouvelles qui les intéresseront.







Numéro 44

CARNET FAMILIAL)

UN EVENEMENT EXCEPTIONNEL

Le porte drapeau de l'amicale, monsieur Alfred Berger, a épousé madame Mireille Cattet, le 6 avril dernier, à Pantin.

Veufs depuis de nombreuses années, Alfred et Mireille se sont épousés solennellement, entourés de leurs enfants, petits enfants, arrière petits enfants, parents et amis soit plus de cent vingt personnes, d'abord à la mairie puis, en l'église Sainte Marthe de Pantin.

« La Légion » était bien présente, représentée par le général Gilbert, M. et Mme Benoît Guiffray, M. et Mme Sauveur Agosta, M. et Mme Daniel Salvan, M. et Mme Alain Moinard, M. et Mme Dieter Roder et Mme Anne Carol. Ce fut l'occasion de constater combien tous deux sont unanimement appréciés à Pantin. A l'issue du vin d'honneur brillamment organisé par la mairie, cette belle journée a été clôturée par une magnifique réception qui ne s'est achevée qu'un peu avant l'aube, sur les bords de la Marne à Bry

Au « jeune couple », nous souhaitons une longue vie de bonheur, l'un et l'autre l'ont bien méritée. Merci à Alfred et à Mireille d'avoir su nous faire partager de si beaux moments.

HOMMAGE AU CAPORAL-CHEF RENE LIOUT

A l'occasion de ses obsèques le 8 avril 2002 à Mareil-en-France Par Benoît Guiffray, président de l'amicale

Caporal-chef René LIOUT, matricule 18.678, le drapeau et les représentants de "la Légion" Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de Paris, dont vous êtes membre, sont venus ce matin pour un dernier adieu, soutenir la douleur de votre famille et témoigner en faveur de l'homme d'honneur et de fidélité que vous avez été.

Vous êtes né le 5 juillet 1928, il y a un peu plus de 73 ans, à Chatre en Seine et Marne, chez vos grands parents car vos parents demeuraient ici où votre père était agriculteur.

Trop jeune pour participer aux combats de la campagne 1939-1940, vous vous engagez dans la Légion Etrangère en novembre 1944 et, un mois après, vous rejoignez la 13^{ème} Demi-Brigade de la Légion Etrangère pour participer aux combats de la Libération de la France. Vous y êtes blessé par deux fois, en février puis en juin 1945.

La seconde Guerre mondiale est à peine terminée que vous partez pour l'Indochine qui s'embrase, avec la $13^{\rm ème}$ DBLE . De nouveau, vous vous distinguez par une brillante conduite au feu, dans les combats de Cochinchine, notamment à N'gatu, le 8 janvier 1947 ; cette action d'éclat vous vaut d'être cité à l'ordre de la brigade.

Rentré d'Indochine, en mars 1947, vous allez servir au 4^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie au Maroc.

Le 6 février 1949, après cinq ans de bons et loyaux services, vous quittez la Légion Etrangère et rejoignez la France. Vous y commencez alors une carrière civile et allez fonder un foyer, sans toutefois oublier la Légion car vous retrouvez au sein des Amicales d'anciens les liens de solidarité qui constituent le fondement de l'éthique légionnaire.

L'an dernier, le Ministre de la Défense vous a conféré la Médaille Militaire qui distingue ainsi vos états de services. La décoration vous a été remise sur le front du 4^{ème} régiment Etranger, à Castelnaudary, par le colonel commandant ce Régiment .

Vous étiez déjà titulaire de :

- la croix de guerre 1939-1945 ;
- la croix du combattant volontaire ;
- la croix du combattant 1939-1945 et celle de l'Indochine :
- la Médaille de la Libération ;

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Numéro 44

- la Médaille commémorative 1939-1945 et celle de l'Indochine ;
- et la Médaille des blessés.

Caporal-chef Liout, partez tranquille, vous avez donné cinq ans de votre vie au service de la France, avec honneur et fidélité. Vos proches, vos parents, vos amis et vos camarades sauront préserver votre mémoire : celle d'un légionnaire, d'un époux, d'un père, d'un parent ou d'un ami, à la conduite exemplaire.

A votre épouse, à vos enfants et à tous vos parents, nous présentons nos condoléances tout en leur assurant qu'ils peuvent être fiers de vous, comme nous le sommes depuis longtemps. Avant de rejoindre votre dernière demeure, nous allons nous recueillir quelques instants, durant une minute de silence puis nous chanterons le Boudin qui sera notre adieu légionnaire.

ECHOS ET NOUVELLES

MEMBRES DE L'AMICALE A L'HONNEUR

Peu après la parution du 43^{ème} numéro du Trait d'Union 75, nous avons appris que deux autres membres de l'Amicale venaient d'être distingués, l'adjudant **Giacomo Signoroni**, nommé officier de la Légion d'honneur et l'adjudant chef de l'armée de l'air, **Jean Philippe Rothoff**, membre sympathisant, fils d'un ancien légionnaire, qui a reçu la Médaille militaire. Tous deux ont été décorés lors de la commémoration du 139^{ème} anniversaire du combat de Camerone au fort de Nogent, le 19 avril.

D'origine italienne, l'adjudant **Giacomo Signoroni** s'engage le 30 novembre 1945 et prend part à la campagne d'Indochine le 10 mars 1946 avec la 13 eme Demi-Brigade de la Légion Etrangère; nommé caporal en avril de la même année, il se dépense sans compter notamment le 11 octobre 1946 à Tan-My en Cochinchine. Il est promu caporal-chef le 1er avril 1947 puis sergent le 1er octobre 1947. Méprisant le danger, il est blessé, une première fois, le 10 mars d'une balle en pleine poitrine lors des combats de Xon-Lon. Puis, de nouveau, le 28 janvier 1949 à Kham-Thien au Tonkin. Son attitude au feu lui vaut trois citations, deux à l'ordre du régiment, une à l'ordre de la division.

Il effectue deux autres séjours en Extrème-Orient toujours avec la 13ème DBLE et promu sergent chef le 18 juin 1950. Animé d'un sens élevé du devoir, il fait l'admiration de tous en maintes occasions. L'adjudant Signoroni se signale plus spécialement en mars et avril 1954, à Dien-Bien-Phu où il est grièvement blessé à son poste de combat le 10 avril. Ses actions d'éclat sont récompensées par une citation à l'ordre de l'armée, accompagnée de la concession de la Médaille militaire pour prendre rang du 5 mai 1954. Poursuivant la lutte, il est capturé lors de la chute du camp retranché, le 8 mai 1954 et interné, comme les autres rescapés de la garnison, dans de très dures conditions jusqu'en août 1954. Par la suite, l'adjudant Signoroni revient en Indochine à deux reprises et participe aux opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Algérie jusqu'en 1961.

Titulaire de la Croix de guerre des TOE avec quatre citations, de la Médaille militaire, des Croix du combattant Indochine et Algérie et de deux citations collectives, il a été fait chevalier de la Légion d'Honneur le 28 avril 1991.

Outre la 13^{ème} DBLE, il a servi à la Compagnie parachutiste du 3^{ème} REI, à la 22^{ème} Compagnie portée, au 5^{ème} REI, au 1^{er} REC, et au 2^{ème} REI. Naturalisé français le 6 janvier 1956, il a servi dans les SAS en Algérie au cours de l'année 1961.

En ces premiers jours de mai, nous venons d'apprendre **que Bruno Roux de Bézieux**, vice-président de l'Amicale vient d'être nommé officier de la Légion d'Honneur.





Numéro 44

Le colonel Pierre Jaluzot, le Président et tous les membres de l'Amicale leur adressent de très vives et très sincères félicitations pour ces brillantes récompenses, hautement méritées qui honorent aussi la Légion Etrangère et l'Amicale.

Enfin, nous nous devons de rectifier une erreur publiée dans la même rubrique du numéro 43 du Trait d'Union 75, concernant l'adjudant **Karel Nikodem** promu officier de la Légion d'Honneur. En effet, celui-ci est titulaire de « *huit citations élogieuses* » au lieu de six comme indiqué par erreur. Nous lui demandons bien de bien vouloir nous pardonner cette erreur tout à fait involontaire, due à une erreur de frappe du président qui n'est pas un spécialiste de la dactylographie.



Au fort de Nogent le 19 avril, le général Coullon avec trois des jeunes décorés de l'amicale : l'adjudant Nikodem, l'adjudant Signoroni, et François Dechelette. Se sont glissés dans la photo : André Matzneff, à l'extrême gauche, et le capitaine d'Arbaumont, à droite du général Coullon)

La F.S.A.L.E. avait décidé de célébrer les rois avec quelques invités dans la très belle salle des boiseries aux Invalides. A cette occasion, notre chère Madame Lacour recevait des mains du général Rideau le galon de 1ère classe d'honneur de la Légion Etrangère sous les applaudissements nourris de toute l'assistance.



Le diplôme de Mme Lacour

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.

Numéro 44

MERCI DE SOUTENIR «LA LEGION»

Et de renouveler votre engagement

Nous venons de dresser un bilan des **membres actifs : nous sommes 300 !** Quel beau chiffre rond, mais, hélas, **139** seulement sont à jour de leur cotisation ; parmi nos membres « bienfaiteurs » ou sympathisants, **18 sur 50** ont fait un don et cotisé.

Ce Trait d'Union que vous aimez recevoir, entièrement réalisé bénévolement et totalement gratuit, pèse malgré tout sur les finances de l'Amicale. Un seul numéro coûte plus cher que le montant de la cotisation annuelle mais nous arrivons malgré tout à assurer les frais de réalisation et d'envois. C'est la Légion, on se débrouille.

Cette situation a surpris l'un des membres du conseil d'administration, Denis Bové, matricule 13.214 qui, toujours inspiré, ma remis une petite supplique en vers que nous lui avions suggérée de faire pour qu'elle soit communiquée à tous, en voici les deux dernières strophes :

De cette modeste contribution N'oublions pas le règlement Nous qui sommes de la Légion Acquittons la, très élégamment

"La Légion" AALEP avec reconnaissance Remercie tous les adhérents et donateurs Qui apportent leur soutien d'assistance, Par leur bon cœur, en bons bienfaiteurs.

Vive « la Légion » AALEP Le Président

SOUSCRIPTION POUR UN NOUVEAU DRAPEAU

Lors de l'assemblée générale du samedi 16 mars 2002, au fort de Nogent, il a été décidé une souscription pour la confection d'un nouveau drapeau qui sera béni le 30 avril 2003.

Dons recus à la date du 5 mai 2002

3					
Amet	Bernard	25 euros	Moinard	Alain	100 euros
Anitéi	Aristide	20 euros	Nikodem	Karel	100 euros
Benard	Jean-Pierre	20 euros	Schoeffler	André	100 euros
Coury	Didier	50 euros	Suarez	César	20 euros
Gascoin		15 euros	Taurand	Robert	100 euros
Guiffray	Benoît	25 euros	Visus	Jeannine	77 euros
Kloc	Grégor Andreï	15 euros	Voght	Horst	45 euros
Kraft		50 euros	Wedig		50 euros
Leproust	Claude	75 euros			

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de *«la Légion» AALEP*.







Numéro 44

APPEL A TOUS

Nous cherchons à reconstituer les archives de l'Amicale car elle sont dispersées et incomplètes. Notre devoir étant aussi de préserver la mémoire de nos anciens, nous nous sommes donné pour objectif de constituer, au minimum, une double collection de pièces originales, l'une pour le siège de " la Légion ", l'autre pour être déposée à Aubagne.

En conséquence, nous faisons appel à tous ceux qui en possèdent et ne tiennent pas à les conserver, de nous envoyer tous papiers ayant trait à la vie de " la Légion " ou de les remettre à un membre du bureau. Nous recherchons notamment tous exemplaires du " Trait d'union 75", les anciens statuts qui ont changé à plusieurs reprises, des récits, des témoignages, des photos, des cartons d'invitations etc. Il seront remis en état, répertoriés et classés.

A titre d'exemple, le président dispose d'une collection à peu près complète du "trait d'union 75 " mais il vient de constater, à sa grande surprise, qu'il lui manque les numéros parus en 1998 ainsi que la plaquette du centenaire.

Merci à tous, n'hésitez pas à nous interroger ou à nous en remettre plus que moins car nous prendrons des mesures conservatoires plutôt que de voir cette mémoire disparaître chez les brocanteurs ou au feu.

LE RECIT D'UN ANCIEN

L'Adjudant Kemencei, qui a été récemment élevé à la dignité d'Officier de la Légion d'Honneur, a servi au 1^{er} B.E.P. et 1^{er} R.E.P. puis à la C.I.C. (où il fut le premier sousofficier chargé de l'instruction d'un peloton d'élèves sous-officiers) sous les ordres du Capitaine Pierre Jaluzot. Voici, extrait de son livre «Légionnaire, en avant», le récit d'un combat exemplaire.

«La plus belle troupe du monde...

Nous nous levâmes tôt ce dimanche 5 mars. Les camions étaient venus nous chercher à notre poste, à la ferme Kellermann (1). Au point de ralliement, rapide briefing du Capitaine Jaluzot. - «On va à Sebdou pour un ratissage», nous dit-il.

Après avoir parcouru 125 kilomètres, on s'arrêta effectivement à ce village quelques minutes, juste le temps de nous distribuer des cartes. «On continue vers la frontière marocaine» précisait l'ordre complémentaire.

La route se poursuivait en chemin caillouteux et poussiéreux, mais la température devenait idéale. Encore une heure passée dans les camions et, vers neuf heures, on débarqua près d'un terrain plat qui servait visiblement aux aéronefs. Effectivement, des hélicoptères arrivaient déjà. Ils étaient six ou sept.

Nouveau briefing. Les postes chargés de la protection du barrage de la frontière signalaient qu'une quarantaine de rebelles avaient réussi, le jour précédent, à passer les lignes électrifiées, les réseaux barbelés et les champs de mines. Le bataillon de marche du 1er Régiment Etranger, dont mon unité, la C.I.C., faisait partie présentement, avait reçu l'ordre de fouiller à fond un secteur devenu dangereux. Tandis que les autres compagnies du bataillon de marche continueraient de progresser avec des camions, nous, la C.I.C., nous serions héliportés près de la frontière. Le Capitaine Jaluzot et mon peloton embarquèrent en premier. Il fallait quatre hélicoptères Mammouth, pour transporter mes hommes et le P.C. de la compagnie.

Pour cette opération, mon peloton comprenait :

- le chef de section (moi-même), plus le radio et un agent des transmissions,
- le sergent Bartholomé, mon adjoint, car le titulaire, grippé restait au casernement ;
- le sergent Henkel, chef de la demi-section de

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.



Numéro 44

voltigeurs, avec trois équipes de six élèves; - le sergent Messer et ses deux fusils-mitrailleurs, à cinq élèves chacun.

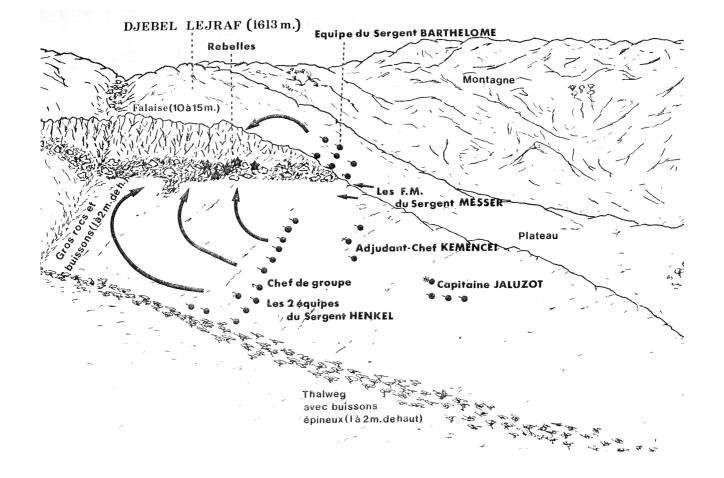
Total du peloton opérationnel : 34 hommes avec moi.

Le P.C. du Capitaine n'avait que deux radios et deux agents de transmissions, donc cinq personnes. Le Capitaine a embarqué avec moi dans le premier hélicoptère. Après un bref quart d'heure de vol, nous avons aperçu notre D.Z. (2), une sorte de petit piton plat et bien découvert. Plusieurs fumigènes de couleur signalaient et délimitaient notre terrain d'atterrissage. Les deux grandes roues de notre appareil touchaient tout juste le sol quand je me suis élancé, sous la protection de deux autres hélicoptères armés de mitrailleuses lourdes.

Nous nous mîmes rapidement en protection, et les trois autres engins transportant le reste de mon peloton débarquèrent aussitôt leur cargaison précieuse, à une minute d'intervalle, comme à la parade. Bravo! Nos amis pilotes de l'A.L.A.T. (3) nous facilitaient bien notre tâche!

D'après ma carte, nous étions sur le Djebel (4) Deharer-el-Azouf, à 1 500 mètres d'altitude environ.

- «Direction le djebel Lejraf, cote 1613, à 4 kilomètres au nord-est. Kemencei, ton peloton doit ratisser, fouiller le versant nord de cette montagne. Sur les lignes de crêtes à ta gauche, des unités amies. Sur ton arrière à droite, le peloton d'élèves-caporaux de l'adjudant Brojonowski, puis le peloton du lieutenant Méchain. Quand tu seras prêt, commande: «En avant!», m'ordonna le Capitaine. Devant moi un terrain montagneux couvert d'herbages verts et de rares buissons. Nous étions à la fin de l'hiver. Ce terrain était entrecoupé de petites vallées profondes, et sillonné d'autres petits ravins abrupts. Quelques falaises hautes de dix vingt mètres, proches des sommets, ponctuaient ce paysage si caractéristique de l'Afrique du Nord. Je devais progresser sur ce versant dénudé, large de 400 mètres environ, bordé par on fond buissonneux à ma gauche. Et la ligne de crêtes dénudées à ma droite.
- «Sergent Henkel, prends la première et la deuxième équipe de tes voltigeurs, vingt mè-







Numéro 44

tres d'intervalle, et en ligne entre moi et le fond de cette petite vallée ; fouille le terrain en direction du grand piton devant nous à l'Est. Attends mon commandement pour démarrer.» - «Sergent Messer, toi et tes deux pièces de

- «Sergent Messer, toi et tes deux pièces de fusils-mitrailleurs, en petite colonne par équipe et en intervalles de vingt mètres. Puis suis la ligne de crêtes, prêt à appuyer les hommes de Henkel. On démarre à mon commandement.»
- «Sergent Bartholomé, prends l'équipe des voltigeurs numéro 3. Place-toi à droite de la demi-section des fusiliers (5) en protection, et en écoute radio.

«Pour tout le monde : dispositions de combat ! Et annoncez : Prêt !» terminai-je.

- «Groupe Henkel : Prêt !»

- «Groupe Messer : Prêt !»

- «Groupe Bartholomé: Prêt!» me répondit-on une minute plus tard.

Et j'ai commandé à haute et intelligible voix : - «Direction le grand piton devant vous, en

Le peloton, comme un seul homme, s'ébranla en marche normale. Le silence était impressionnant. Seule une patrouille de chasseurs, des avions T. 28, vrombissait assez loin.

Nous longeâmes la ligne de crêtes en continuant à nous déployer sur son flanc, tout en nous élevant vers le sommet. Après une bonne heure de marche vigilante, nous avions parcouru environ quatre kilomètres, sans changer le dispositif qui était parfaitement adapté à la mission et au terrain. En dépassant un petit éperon, le sommet du djebel se voyait devant nous dans toute sa splendeur, mais à encore plus d'un kilomètre.

Comme beaucoup de sommets de montagne en Algérie, il s'offrait aux regards comme une plaquette d'argile desséchée et placée en travers sur un monticule. Falaise verticale «posée» sur des éboulements, arête vive en haut, mais reliée à la ligne de crêtes plus ou moins arrondie, sur une pente praticable, et présentant un plateau incliné à contre-pente. Pendant notre progression, je ne m'occupai que très peu du versant complètement dénudé et sans aucun monticule qui s'étendait sur ma gauche - juste en dessous d'éléments amis de bouclage - car aucun ennemi ne pouvait s'y installer sans être vu de loin.

Jusqu'ici, personne ne localisait vraiment les rebelles infiltrés. Ils pouvaient être par ici ou à vingt kilomètres. Mais cette imposante falaise avec son grand éboulement rocheux de 300 à 400 mètres de long et de 50 à 150 mètres de large, truffée de grands buissons épineux qui pouvaient déjouer les observations aériennes, m'obligeait à la prudence. En conséquence je fis ralentir la progression, et ordonnai à mon équipe d'extrême droite, que dirigeait le sergent Bartholomé, de monter en éclaireur vers les sommets et de contrôler les éboulis, tout en entraînant avec elle pour sa protection immédiate une pièce de F.M.A.A. 52 et ses servants. Je gardais l'autre fusil-mitrailleur sous mon commandement direct.

Le sergent Henkel, avec ses douze voltigeurs, continua sa progression en ligne mais au ralenti, tout en surveillant les éboulis qui se dessinaient un peu à sa droite, et aussi ce grand thalweg bien buissonneux à sa gauche. On continuait de chercher les rebelles. Devant, légèrement à ma droite et sur la crête, à 150 mètres environ, je voyais déjà la silhouette familière de Bartholomé se découper sur ce ciel peu nuageux.

Puis, d'un seul coup, plusieurs rafales sèches hachèrent ce silence campagnard. Aux doubles claquements bien caractéristiques (6), j'ai localisé immédiatement l'ennemi qui avait ouvert le feu à bout portant. Les rebelles s'étaient installés dans les éboulements couverts de buissons. A première vue, je les évaluai à une section, car d'après leurs tirs, j'avais cru entendre plusieurs fusils-mitrailleurs.

Mon premier F.M., situé le plus à droite, était déjà dans les premiers buissons et légèrement surélevé. Le deuxième était près de moi, et installé sur un gros rocher - mais les feux ennemis lui interdisait toute intervention efficace.

- «A toi la gloire!» me cria le Capitaine
- «Jetez votre sac! Les F.M., restez en place en protection! Bartholomé, monte complètement au sommet de la falaise, jette sur l'ennemi tes grenades à mains, les défensives (7) d'abord puis les légères! Henkel! Fais pivoter tes équipes à ta droite, en ligne. Objectif: les éboulis sous la falaise. A l'as-

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.

Numéro 44

saut, à l'assaut !» Commandai-je.

Je n'avais pas besoin de la radio, ma voix de stentor défiait les rafales des armes automatiques. Je ne pouvais commander autre chose, car nous étions au contact immédiat de l'ennemi. Tout autre ordre pouvait entraîner un fiasco sur ce terrain dénudé et sans protection pour nous. Et au milieu des mes deux équipes du bas, je suis monté à l'assaut.

Les bruits du combat devenaient assourdissants. Une fois dans les couverts, on avançait lentement, car les éboulements protégeaient bien l'ennemi. On devait nettoyer chaque trou, chaque pli de rochers par grenadage: on utilisa près de cent grenades. Les rafales de mitraillettes terminaient la besogne. L'équipe du sergent Bartholomé neutralisait l'ennemi par ses tirs plongeants, et nous, troupe du bas, nous occupions le terrain.

Eux, les rebelles nous ont aussi jeté pas mal de grenades, mais elles ont toutes dévalé cette pente assez abrupte sans nous faire de mal. Comme nous les avions bien encerclés, les fells ne pouvaient que résister sur place, et ils résistaient bien. Un peu plus tard, quand les bruits du combat n'avaient pas encore diminué, le Capitaine et le Commandant offrirent l'appui de l'aviation.

- «Pas d'avions! Pas d'avions! Surtout aucun appui-feu! Je suis au corps à corps» répondis-je par radio.

Puis, en apercevant le caporal Bell qui était armé d'un fusil semi automatique et de grenades à fusil anti-personnelles :

- Bell, reste ici derrière ce rocher, et ouvre le feu en tir tendu avec te grenades au bas de la falaise!» lui dis-je.

A cet endroit, nous étions déjà à moins de 50 mètres de l'objectif. Il tira deux grenades et voulut s'élancer vers l'avant et sauter de rocher en rocher. Mais après avoir parcouru ainsi cinq à six mètres, une rafale le coucha. J'ai bien vu la tête du tireur ennemi dépassant d'un rocher à moins de dix mètres de

moi. Il avait un visage basané surmonté d'une courte chevelure noire et crépue. Je lui ai tiré instinctivement trois ou quatre balles de ma carabine U.S. J'ai vu son front éclater en éclaboussant de son sang les pierres et les végétaux environnants. Tué sur le coup.

Quelques minutes plus tard, le silence régna de nouveau. Notre assaut était victorieux. En moins de vingt minutes, nous avions anéanti totalement une section de rebelles. On dénombra 24 fellaghas tués, certains déchiquetés par des grenades lourdes, et un prisonnier hébété. En outre, sept sturmgewehr (8), un P.M., dix fusils Mauser, et dix grands pistolets automatiques de fabrication espagnole, qui tiraient des cartouches calibre 9 extra-longues étaient récupérés, ainsi que de nombreux équipements, grenades et munitions.

Hélas! La victoire exige des sacrifices. L'élève sous-officier Bell, du 5^{ème} Régiment Etranger d'Infanterie, payait sa bravoure de sa vie. L'élève sous-officier Hautala, du 3^{ème} R.E.I., le seul finnois que j'aie rencontré à la Légion, avait été tué à bout portant par la première rafale.

Nous ne déplorâmes aucun blessé ni autre perte.

Tous mes «élèves» s'étaient bien battus. Aussi tous mes sous-officiers et un grand nombre d'élèves furent décorés. Moi-même fus cité à l'ordre de l'Armée : une palme de plus sur ma barrette.»

- (1) Kellermann : Nom du propriétaire.
- (2) Dropping zone : ici, lieu d'atterrissage.
- (3) A.L.A.T. : Aviation Légère de l'Armée de Terre.
- (4) Djebel: montagne.
- (5) Les deux pièces de fusils-mitrailleurs et les servants.
- **(6)** Quand on reçoit un tir où la vitesse initiale du projectile est de plus de 330 mètres/seconde, on entend un premier claquement aigu émis par la balle en passant le mur du son près de soi. Le second, plus étouffé, est le départ du coup.
- (7) Défensive : grenade lourde à fragmentation.
- (8) Sturmgewehr: F.M. d'assaut allemand, modèle 1944.

Prêtez "LE TRAIT D'UNION 75"



à un ami, il sera certainement intéressé.





Numéro 44

ANNONCES INTERNET

Voici plusieurs mois que le site internet de l'amicale est en ligne. Il est régulièrement visité et nous comptons actuellment une moyenne de 3.500 visiteurs par mois. Parmi les différentes rubriques, il en est une qui demande toute l'attention des membres de l'amicale: Les Annonces. Ce sont des personnes qui cherchent des informations ou des contacts, qui collectionnent... Qu'ils soient légionnaire, anciens, ou simple civil, le Trait d'Union vous propose quelques unes d'entre elles parmi les plus intéressantes. Si vous souhaiter répondre, contactez André Matzneff qui fera suivre. Pour mémoire, nous vous rappelons l'adresse du site de l'amicale: http://amalep.free.fr/

Mail reçu le 26 mars 2002

Site Parfait. signé le Commandant Constantin LIANOS.

Pierre LABRE recherche un ancien

Je viens de consulter votre site par l'intermédiaire de NET MARINE. J'ai consulté le dernier numéro de votre magazine et j'y ai pu lire les propos de M. GUSIC . J'ai travaillé sous ses ordres à Aéroports de Paris, et j'aimerais bien correspondre avec lui. Merci d'avance pour les infos que vous pourriez me communiquer

Parc de liers Bt A - 16 rue des fermes - 91700 Ste GENEVIEVE DES BOIS - Tel: 06 22 90 00 90. Avec tous mes remerciements d'avance.

Pascal BRUGERON cherche anciens du 1er REC

Message : je recherche des anciens du 3ème escadron du 1er REC de 1982 à 1988, j'étais au 2ème peloton et au peloton commando

VAJOU recherche montre Breitling Légion

Message : Je crois savoir qu'à Kourou on peut se procurer la montre en question. Si quelqu'un a des entrées au 3ème REI c'est là que ça se passe. Merci à tous!!

THIBAUX recherche tee shirt

Message: Bonjour a vous, ce site est super. Je recherche un tee-shirt de compagnie du 2 REP pour pouvoir l'offrir a mon père qui et un ancien du 2 et a qui on a volé un de ses souvenirs pendent les dernières vacances. Bien sur ,je payerais le tee-shirt ainsi que les frais d'envoi. PS: en espérant que quelqu'un puisse faire plaisir a mon père. MERCI et longue vie a ce site LEGIO PATRIA NOSTRA

Fabrice OULEVEY collectionne

Message: recherche tout souvenirs concernant la guerre d'Indochine 1945-1954:Photos, papiers, cartes, coiffures, uniformes, etc...Ainsi que témoignages d'anciens. Bravo pour le site et les récits d'anciens.

J Maffeij, effectue une recherche personnelle

Message: Qui aurait connu Jean-Paul MULLER ou Jacques MAERTENS ? Il est belge né à Bastogne en 1939. En 1974 il était à Djibouti, de 1974 à 1977 en Corse, de 1977 à 1979 à Mururoa, de 1979 à 1981 à Nice et en 1981 à Castelnaudary. Depuis je n'ai plus de nouvelles et je vous serais infiniment reconnaissante si vous le connaissez ou l'avez connu de me contacter, car ça fait des années que plusieurs de ses filles attendent de ses nouvelles, en tout bien tout honneur, et que cette longue attente nous pourrit la vie. Comment vivre quand il vous manque l'essentiel? Dans l'espoir d'être lue je remercie tous ceux qui pourront me donner un coup de pouce pour le revoir, afin de combler le vide immense qui emplit notre coeur, la vie est trop courte et nous ne voulons plus payer les erreurs passées d'une femme qui lui a fait tant de mal, nous nous l'aimons toujours aussi fort et il est essentiel qu'il le sache! rattrapons le temps perdu!

Alfred KARELS recherche

Message: Mon nomme c'est Alfred Karels et je habit dans le Pays Bas. Je cherche le adresse les Amicales de la Légion Etrangère France Camerone.Le Chef habit dans La Fouillade (Ayveron). Merci

Thierry TRUPIN pour une question administrative Message : Je suis en train d'écrire un roman dont un des héros était médecin de nationalité allemande,

A L'ATTENTION DE TOUS CEUX QUI HABITENT A PARIS DEPUIS TROIS ANS ET QUI ONT LA CARTE DU COMBATTANT

Suite à un arrangement récent entre la Mairie de Paris et la RATP, vous avez dès à présent droit à l'attribution gratuite de la carte émeraude qui donne accès gratuitement aux réseaux ferré et bus de la RATP, à l'intérieur de Paris. Elle est délivrée par le service social de la mairie de votre domicile, sur présentation des papiers suivant :

- carte du combattant; carte d'identité; une photo d'identité récente; vos trois dernières feuilles d'imposition ou de non imposition; la dernière quittance d'EDF ou de téléphone. La carte émeraude vous sera délivrée immédiatement.

LE TRAIT D'UNION DE L'A.A.L.E.P.

Numéro 44

engagé dans la Légion Etrangère en 1946, ayant fait l'Indochine l'Algérie, serait passé dans la clandestinité après le putsch. Questions: ce personnage peut-il avoir la nationalité française grâce aux années passées dans la Légion? A cette époque combien d'années fallait-il servir la Légion pour avoir la nationalité française? Fallait-il la demander ou l'obtenait-on directement? Le fait de «passer» dans la clandestinité perdait-on cette nationalité française? Ce personnage aurait-il été gracié pour les événements de 1962 (putsch, OAS...) en 1968 ou avant ou après????? Si je veux continuer ma petite histoire, il me faudrait ces renseignements car je ne veux pas écrire n'importe quoi. Merci de me répondre ou de me dire où je peux trouver ces renseignements? A vous lire,

J.Michel WANGERMEE recherche pour collection

Message : Collectionneur recherche pour sa collection, 1 paire d'épaulettes de cérémonie en bon état.

D. TOURNIERE recherche

Message : bonjour, je recherche toutes personnes ancien d'Indochine qui aurait participé aux combats de Diên-Biên-Phù ou autres, et qui aurait côtoyé des anciens du 31 génie, merci d'avance

Josette BADET recherche un ancien légionnaire

Message: Il s'appelait jules ramus alias jean romain, était belge (charleroi) était à Mururoa vers les années 1968,1969, est revenu à Aubagne, souhaiterais savoir si quelqu'un aujourd'hui sait ce qu'il est devenu par la suite; merci par avance de vos recherches

Murray recherche des camarades

Message: looking for anyone that knew me, le 13,85-87, rep,87-94, le 3 94-96; le 4,96-2000; le 13, 3 cie 2 sect; rep, GT; le 3, 1cie,puis,GT; le 4, ccs

CHANT LEGION

CHANT DE LA LEGION ETRANGERE FRANCAISE EN ESPAGNE 1835-1839

(dite ancienne Légion Etrangère)

Source : «Histoire de l'ancienne Légion Etrangère, Créée en 1831, licenciée en 1838», par le général J. Bernelle ; Paris E. Marc-Aurèle, éditeur.

(Sur l'air de la sentinelle)

(1)

Nobles proscrits, ennemis des tyrans, Réfugiés de tous les points du monde, La liberté vous ouvre d'autres champs Où le canon d'un peuple libre, gronde Son bruit par l'orage emporte, Ebranle la vieille Ibérie,

(refrain)

Combattez pour la liberté Vous reverrez votre patrie

(2)

Au premier rang, Polonais généreux ! Marchez, l'honneur vous vit toujours fidèles ;

Pour vous guider, déjà du haut des cieux, Votre aigle blanc a déployé ses ailes, La vierge libre a répété, En abandonnant Varsovie:

(refrain)

(3)

Enfants du Rhin, si fiers d'être Français, En vain les rois on posé des barrières. Rappelez vous qu'en des jours de succès, La France libre avait d'autres frontières, L'arbre du peuple est replanté, Guerre à mort à la tyrannie.

(refrain)

(4)

Italiens opprimés, mais vaillants, De vos aïeux évoquez la mémoire; Vos bords sacrés renferment des volcans, Et sur leurs flancs, dorment des rois sans gloire;

Au jour brillant de leur clarté, Surgira l'antique Italie

(refrain)

(5)

Du Sud au Nord, bravant tous les climats, O Légion! tu portes ta bannière, Quand l'univers connaîtra tes soldats, Tu dois cesser enfin d'être étrangère; Tes fils auront droit de cité, Sur une terre rajeunie; Tous les peuples en liberté, Leur offriront une patrie.





Numéro 44

LE CODE D'HONNEUR

CODE D'HONNEUR DE L'ANCIEN LEGIONNAIRE

I Ancien de la Légion étrangère, je suis fier d'avoir servi avec honneur et fidélité

- II Chaque ancien légionnaire reste mon compagnon d'arme, quelle que soit sa nationalité, sa race ou sa religion.
- III Je lui manifeste toujours l'étroite solidarité qui doit unir les membres d'une même famille.
- IV Fidèle à mon passé à la Légion étrangère, l'honnêteté et la loyauté sont les guides permanents de ma conduite.
- V Ma tenue et mon comportement sont exemplaires en restant modeste.
- VI Je refuse la facilité et l'entraînement dans les abus de toutes sortes, incompatibles avec la dignité humaine.
- VII Je m'interdis d'impliquer la Légion étrangère dans toute action politique.

VIII Dans ma cité, je suis fier que mes relations disent de moi : « c'est un ancien légionnaire »

Directeur de la publication : **Benoît GUIFFRAY**, Président Rédacteur : **André MATZNEFF**, Membre

Collaborateurs : Daniel SALVAN, Trésorier Général

Sauveur AGOSTA, 2ème Vice-Président

Mise en page : **Jean-Michel LASAYGUES**, membre sympathisant.

Une souscription a été lancée pour le nouveau

DRAPEAU DE L'A.A.L.E.P.

Il sera réalisé grâce à vos dons! Pensez-y!

Merci d'établir votre chèque à l'ordre de «la Légion» AALEP.

